



WWF France  
1, carrefour de Longchamp  
75016 Paris

Standard : 01 55 25 84 84  
Direct : 01 55 25 84  
Fax : 01 55 25 84 74  
@wwf.fr

www.wwf.fr

Mardi 25 novembre 2008

Assemblée Nationale  
126 rue de l'Université  
75 355 Paris 07 SP

RECUE  
- 3 DEC. 2008

De la part de N.T.

Objet : Grenelle de l'environnement. Plaquette sur l'effacement des barrages pour restaurer les populations de saumons sauvages et la biodiversité.

Madame le parlementaire, Monsieur le parlementaire,

En 2007, la France a lancé le Grenelle de l'Environnement, un processus ambitieux permettant notamment de relever le défi culturel, économique, écologique de l'érosion de la biodiversité. La France a ainsi choisi de construire une trame verte et bleue, permettant, entre autres, la nécessaire réduction de la fragmentation des fleuves : les diagnostics réalisés pour la Directive Cadre Européenne sur l'Eau montrent qu'à peine 20 % des cours d'eau de notre pays atteignent le « bon état écologique ». Cet état médiocre généralisé empêche de rendre de nombreux « services écologiques » précieux : épuration de l'eau, rétention des crues, maintien des espèces de poissons migrateurs, précieuses ressources naturelles et économiques.

Un des moyens nécessaires pour restaurer les fonctionnalités de fleuves est d'enlever les ouvrages dont les inconvénients dépassent les avantages. En 2002, le WWF et diverses ONG, Fédération Nationale de la Pêche en France, Loire Vivante, Greenpeace, la Fondation Nature et découvertes ont lancé une campagne pour effacer trois grands barrages, Poutès sur l'Allier, Vézins et La Roche qui Boit sur la Sélune, permettant de restaurer la continuité de rivières d'un très grand intérêt patrimonial et les habitats du saumon atlantique, migrateur inscrit sur la Liste Rouge des espèces menacées. Ces ouvrages à la production cumulée modeste (30 MW sur 25 400 MW hydroélectrique installés) peuvent être remplacés par d'autres énergies renouvelables, source de revenus pour les territoires concernés. Nous avons aujourd'hui le plaisir de vous faire parvenir la plaquette présentant l'intérêt collectif de suppression des seuils et barrages les plus dommageables, en France et dans le monde. Bonne lecture.

Vous allez voter la première loi sur le Grenelle de l'Environnement. C'est un moment très important dans l'histoire de notre pays en matière de conservation de son capital naturel. Le WWF et les ONG comptent sur vous pour lui donner toute l'ambition indispensable et y confirmer, conformément à ce qu'a demandé le Grenelle à l'issue du processus de l'été 2007, « la dynamique de restauration des rivières en rétablissant notamment la libre circulation des poissons et en faisant un exemple par l'effacement des obstacles les plus problématiques pour le saumon ».

Le WWF-France et ses partenaires vous remercient,

Avec l'expression de notre respect,

M. Claude Dumont  
Président WWF France

Pour information,  
en effet, le "Grenelle de l'environnement"  
précise qu'il faut "effacer" les barrages  
de la Sélune !

Amicalement,  
Alain

**Alain COUSIN**  
Député de la Manche  
8, rue du Puits Notre-Dame  
50200 COUTANCES

P.J. Plaquette sur l'effacement des barrages, tél : 02 33 19 03 20 - Fax : 02 33 19 03 21